n°111

VILLE LA-GRAND MAG

LE JOURNAL DES VILLAMAGNAINS

WWW.VILLE-LA-GRAND.FR - MARS - AVRIL - N°111

ÉDITO

2021, année d'espoir

Je remercie les jeunes du Conseil Municipal des Enfants qui se sont prêtés au jeu de la présentation des vœux en vidéo. Leur enthousiasme nous a fait chaud au cœur et donné un beau message d'espoir.

Comme eux, comme nous tous, nous avons hâte de retrouver des conditions de vie et de travail normales.

La gestion de la crise sanitaire a bouleversé le fonctionnement de la commune. Nous avons dû nous adapter à de nouvelles pratiques : télétravail et visioconférences sont devenus notre quotidien.

Les réunions publiques ne pouvant avoir lieu, nous avons innové en invitant les parents de l'école de Cornières à participer à une visio pour leur présenter la prochaine rentrée de leurs enfants. La carte scolaire modifiée permettra d'accueillir les sections maternelles à l'école de Pottières pendant la durée des travaux d'un **nouvel espace éducatif à reconstruire dans leur quartier.** D'autres rendez-vous sont prévus pour discuter des modalités et accompagner ce changement.

En 2021, nous souhaitons **l'approbation du PLU révisé.** Des secteurs seront réservés à l'urbanisation avec des règles précises permettant de maintenir l'équilibre entre la préservation de la nature, la croissance urbaine et le dynamisme économique. Une enquête publique sera ouverte : vous pourrez consulter le dossier et consigner vos observations.

Parmi l'existant, nous nous interrogeons sur **le devenir de la Maison des Associations et l'espace du Villeventus.** Nous souhaitons partager cette réflexion avec vous et organiserons des rencontres dès que la situation sanitaire le permettra.

En 2021, des projets conséquents se dessinent avec la **réalisation du Pont-Neuf** sous maîtrise d'ouvrage d'Annemasse Agglomération (voir page 3) et **la création d'une voie verte** de la gare à Machilly.

La révolution de la mobilité se poursuit et nous nous engagerons dans un schéma de voies cyclables permettant aux usagers de circuler en toute sécurité dans la commune.

Quant à l'avancée du dossier de **suppression du passage à niveau,** une réunion en Préfecture en début d'année a valorisé ce projet multipartenarial. **Des aménagements sécuritaires seront mis en place prochainement.** Les études complémentaires demandées par la SNCF sont en cours afin de confirmer la faisabilité du projet.

En parallèle, **le projet du PAVG** (renaturation du Foron) assuré par le SM3A se poursuit. Les pluies torrentielles de cet hiver donnent raison à ces travaux d'élargissement du lit de la rivière pour prévenir des inondations. Il restera ensuite à aménager ses berges pour le plaisir des promeneurs.

D'autres projets vous seront présentés au cours de l'année, en fonction de l'évolution de la crise et des priorités financières qui auront été décidées par le vote du budget.

Nous devons rester confiants. La campagne de vaccination a débuté pour nos seniors, j'espère qu'elle sera rapidement étendue pour tous les autres…

Les élus du Conseil Municipal et moi-même sommes impatients de vous rencontrer à nouveau pour partager nos ambitions pour notre commune.

On ne lâche rien !

Nadine JACQUIER, Maire de Ville-la-Grand

DU CÔTÉ DE L'AGGLO

La Maison des solidarités

Depuis le 26 octobre 2020, la Maison des solidarités regroupe dans un seul et même lieu trois services sociaux de l'agglomération : l'accueil de jour Escale, l'abri grand froid pour personnes isolées et familles, les Restos du cœur.

Située 1 rue de la Menoge à Annemasse, elle permet d'améliorer les conditions d'accueil et d'augmenter la capacité d'accueil et les services proposés aux usagers.

Le projet porté par Annemasse Agglo s'est doté ainsi d'un équipement dédié à l'accueil des personnes isolées et des familles en difficulté. Plus de personnes peuvent être accueillies, au quotidien ainsi que dans le cadre du Plan d'Urgence Hivernal (PUH), dans des espaces plus grands, plus adaptés et plus conviviaux.

La capacité d'accueil est portée à 30 places pour les personnes isolées et 30 places pour les familles.

Le réseau des solidarités sur le territoire des 12 communes regroupe environ 80 structures et associations : aide à la personne et accompagnement, distribution alimentaire, structures d'hébergement d'urgence et entreprises d'insertion par l'activité économique.

En savoir +
www.annemasse-agglo.fr

03 ZOOM SUR…
LE NOUVEAU PONT-NEUF VERRA LE JOUR D'ICI 2023 !

04 PÔLE ÉDUCATION
ATELIERS CUISINE, UNE ÉDUCATION AU GOÛT

06 VIE CULTURELLE
1001 FORÊTS

DÉVELOPPEMENT DURABLE

ALERTE POLLUTION AUX MÉGOTS

Au-delà des coûts de nettoyage urbain engendrés, les mégots représentent les principaux déchets retrouvés dans l'environnement (plages, fonds marins, rivières ou lacs).

Chaque année en France, 20 000 à 25 000 tonnes de mégots sont jetés par terre ou directement dans les bouches d'eau pluviale ou dans les caniveaux sur les trottoirs.

Il faut savoir que les eaux pluviales sont généralement rejetées sans filtrage dans le milieu naturel, contrairement aux eaux issues de l'usage domestique qui sont traitées en station d'épuration.

Emportés par les eaux, les mégots finiront par rejoindre les mers et les océans. Au-delà de la pollution visuelle, ces déchets représentent surtout une source de pollution environnementale :

- le filtre contient des matières plastiques (acétate de cellulose) et contient plusieurs milliers de substances chimiques, environ 2 500 (acide cyanhydrique, naphtalène, nicotine, ammoniac, cadmium, arsenic, mercure, plomb) dont certaines sont toxiques pour les écosystèmes.
- le filtre d'un mégot jeté par terre, c'est 500 litres d'eau pollués.
- un mégot peut mettre plus de dix ans pour se dégrader.

Fumeurs, faites preuve de civisme et ne jetez pas vos mégots par terre ou par la fenêtre de la voiture, mais bien dans une poubelle.

Pour favoriser une prise de conscience, une campagne de sensibilisation menée par les enfants fréquentant les animations Nature du Moulin de Carra est prévue.

Des messages seront peints à l'aide de pochoirs dans les endroits où l'on trouve souvent des mégots.

L'ÉCOCITOYENNETÉ LUTTE CONTRE L'INCIVILITÉ

L'hiver dernier, profitant d'un week-end ensoleillé, une famille de Ville-la-Grand a spontanément débarrassé la rue du Mont-Blanc de ses détritus.

La récolte était composée d'une belle quantité de mégots, mouchoirs, prospectus, gobelets, facturettes de courses, etc.

Tout a été trié et jeté de manière appropriée.

Moins d'un mois après, cette même famille a renouvelé sa démarche. Le constat fut hélas le même en termes de quantité et de diversité de déchets.

Et si l'opération était reconduite aujourd'hui, on pourrait malheureusement se désoler que des masques jetables et très polluants s'ajoutent aux nombreux déchets jetés « à la volée ».

Si l'on remarque trop souvent l'incivilité des uns ou des autres en matière de respect environnemental, il faut savoir aussi saluer et mettre en valeur l'écocitoyenneté de certains habitants engagés.

MOULIN DE CARRA DEVENU REFUGE LPO (LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX)

Depuis 2019, la collectivité s'est engagée dans une démarche de valorisation du patrimoine naturel appelée « Refuges LPO ». Ce label est un agrément mettant en valeur des espaces qui préservent et développent la biodiversité tout en offrant à l'homme une qualité de vie.

Les objectifs de cette démarche :

- Mettre en place une gestion et des aménagements adaptés qui favorisent la pérennité et/ou l'installation de la biodiversité ainsi que l'équilibre écologique global (gestion des espaces verts adaptée, diversification des milieux naturels, tranquillité des lieux, valorisation des espèces indigènes…).
- Renoncer aux produits chimiques.
- Réduire l'impact sur l'environnement (tri des déchets, utilisation raisonnable des ressources...).
- Faire du refuge un espace sans chasse.

Cet engagement permet d'entrer dans un réseau national qui contribue à la restauration des continuités écologiques en réaménageant des espaces permettant la circulation des espèces (haies arborées, passes à poissons et restauration des cours d'eau trop dénaturalisés, extinctions des lumières pour les animaux nocturnes, prairies fleuries, bords de routes en libre évolution, bois mort maintenu sur place…).

En France, ce ne sont pas moins de 29 860 refuges LPO pour 40 000 ha préservés.

S'engager dans cette labellisation peut sensibiliser et éduquer les concitoyens à la biodiversité pour en comprendre l'intérêt.

VIE CITOYENNE

HENRI JACQUEMARD, PROMU CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

Henri JACQUEMARD, résident villamagnain et président honoraire du comité local Annemasse-Genevois de l'Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance, a été nommé Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, par décret du Président de la République du 31 décembre 2020.

M. Henri JACQUEMARD est le dernier résistant rescapé du massacre du château d'Habère-Lullin dans la nuit de Noël 1943. Depuis 1958, il coule des jours paisibles à Ville-la-Grand.

Conscient de l'enjeu que représente le travail de mémoire pour les jeunes générations, il a participé à de nombreux ateliers d'histoire dans les collèges ou les écoles primaires.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

ASSOCIATION PASSAGE

Depuis le 1er juillet 2020, l'association Passage a renouvelé son équipe de prévention spécialisée sur les territoires de Romagny (Annemasse) et Ville-la-Grand, avec trois éducateurs de rue.

Dans le cadre des quartiers d'été 2020 organisés par la commune, l'équipe a mis en place des animations éducatives hebdomadaires de proximité sur chaque quartier de Ville-la-Grand (centre-ville, Carra, Cornières, Prés des Plans et zones d'activité) et Romagny.

En partenariat avec les bailleurs, une dizaine de jeunes ont participé à un chantier éducatif pour améliorer le cadre de vie du quartier de Prés des Plans.

Ces temps de partage permettent d'accompagner nos jeunes de 8 à 18 ans dans un contexte sanitaire particulier.

CADRE DE VIE

PETIT GYMNASE ET PRÉAU DE L'ÉCOLE DU CENTRE

Les travaux de reconstruction de cette partie de l'école du Centre sont en cours.

Ils concernent le petit gymnase, le préau et le bloc sanitaires attenant.

En premier lieu le bâtiment a été confié à une entreprise de désamiantage. Le lot démolition et gros œuvre a pu démarrer son ouvrage avant les fêtes de fin d'année, tout comme le lot charpente pour la reprise de la toiture du petit gymnase.

D'autres travaux mobilisent des entreprises de gros œuvre, charpente, menuiseries intérieures et extérieures, cloisons, isolation, électricité et chauffage, peinture, sols, carrelage et faïence… Soit un total de 10 lots ayant pour objectif une livraison du bâtiment avant l'été pour qu'enfin, les élèves profitent à nouveau de cet espace sportif.

ILLUMINATIONS

Pour les fêtes, la commune s'était parée de ses habits de lumières.

Rien de tel pour lutter contre la morosité ambiante.

Le soir à la tombée de la nuit, nul n'était besoin d'ouvrir grands les yeux pour se régaler de la magie dont des petits lutins avaient saupoudré la ville.

L'école du Centre, enfin reconstruite, était mise en valeur par des flocons étincelants tourbillonnant sur sa façade, et des structures monumentales égayaient les coins de la ville : boules, cadeaux, sapins et rideau scintillants s'invitaient à la féerie.

ZOOM SUR… Le nouveau Pont-Neuf verra le jour d'ici 2023 !

La structure du passage du Pont-Neuf à Ville-la-Grand doit être reconstruite compte tenu de sa configuration et du trafic routier. En effet, l'ancien ouvrage construit en 1929, n'est plus adapté. Une réflexion a donc été menée pour la construction d'un nouveau pont franchissant la voie ferrée dimensionné pour les besoins actuels, tout en conservant l'ouvrage actuel pour la traversée en modes doux. La sécurité des usagers de l'axe Ville-la-Grand/Ambilly, servant également de liaison entre les accès Nord et Sud de la gare sera ainsi augmentée.

Ce projet intègre un autre aménagement directement lié : la voie verte reliant la rue Fernand David et la rue Albert Hénon, qui offrira une continuité cyclable entre Machilly et Etrembières, sur une piste longeant la voie ferrée dans le cadre du projet de la Via Rhôna.

Sous maîtrise d'ouvrage d'Annemasse Agglo, ces travaux se dérouleront en collaboration avec le SM3A, qui prévoit la requalification et la renaturation des berges du Foron de la douane de « Mon Idée » à l'établissement scolaire Juvénat sur la même période.

Avec la suppression du passage à niveau, plus tard, l'ensemble du projet apportera une amélioration notable de la circulation dans ce secteur, en assurant tous les modes de mobilité.

VOIE VERTE
VIA RHÔNA

- **Raccordement à l'Ouest :**
  giratoire « Leclerc » en direction du pôle Nord de la gare
- **Raccordement à l'Est :**
  intersection avec la rue Fernand David (RD 15)

BUDGET
ESTIMATIF

- **Montant de la reconstruction du Pont-Neuf :**
  4 098 761 €TTC dont financement du CD74 (FDIS) : 800 000 €
- **Montant du tronçon de la Voie Verte :** 822 975 €TTC dont financement de nos partenaires CD74 / Région Auvergne-Rhône-Alpes et Confédération Helvétique : 547 000 €

ÉTAPES
TRAVAUX

- **Des travaux en plusieurs étapes :**
  6 grandes phases, 16 mois de travaux

Des études sont en cours pour affiner tous les détails du projet. En 2021 est prévue la passation du marché pour un démarrage des travaux en fin d'année.

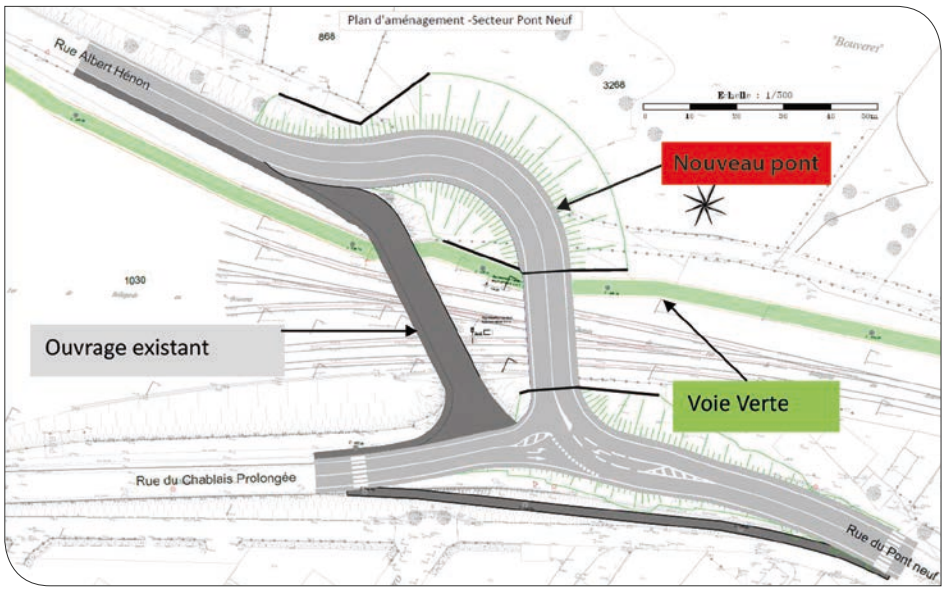

En savoir +
www.annemasse-agglo

PÔLE ÉDUCATION LOISIRS SPORTS

RESTAURATION
DU MIEUX DANS LES ASSIETTES !

Le marché de la restauration scolaire a été reconduit en novembre avec la société ELIOR, pour une durée de deux ans.

La volonté de la commune est très forte sur l'amélioration de la qualité des repas. Le nouveau cahier des charges était donc beaucoup plus exigeant en matière de Développement Durable. S'appuyant entre autres sur la loi Egalim, la part du bio a été augmentée, les produits en circuit court (locaux et au plus près du producteur) sont privilégiés.

Les enfants peuvent aussi compter désormais sur des labels de qualité : pêche respectueuse de l'écosystème, label de commerce équitable, label rouge pour les volailles, des AOP et IGP pour la provenance géographique et protégée de certains produits.

La provenance locale est préférée pour garantir la fraîcheur des fruits, légumes et autres crudités. Des exigences particulières ont été demandées sur la formation des cuisiniers du prestataire pour des recettes savoureuses, faites maison et également pour la cuisine des plats végétariens.

Dans l'esprit de réduire la production de déchets et donc l'impact environnemental, les conditions de livraison ont été revues pour éviter la mise en contenants individuels de certains produits.

Les enfants du Conseil Municipal des Enfants et du Pôle Multi-Activités s'engagent dans une réflexion pour sensibiliser leurs camarades au tri et au gaspillage : par exemple, comment transformer les déchets organiques (restes de repas) pour réaliser du compost ?

ATELIERS CUISINE, UNE ÉDUCATION AU GOÛT

Depuis septembre 2020, des groupes d'enfants défilent le mercredi entre le Pôle Multi-Activités (PMA) et la salle du Savoy, les bras chargés de leurs réalisations du moment (pâtisseries, goûters, sablés…).

Cette animation a été mise en place pour permettre la réalisation de préparations culinaires et la découverte du goût. Dix enfants, volontaires et motivés du PMA ont fait le choix de cette activité. La cuisine du Savoy permet de réaliser certains repas du midi qu'ils prendront sur place mais aussi de préparer le goûter qu'ils partageront avec tous. Un mercredi sur deux, les ateliers sont proposés aux enfants du primaire et l'autre mercredi aux enfants de maternelle.

Plusieurs objectifs sont visés :

- Pour les maternelles, la manipulation des ustensiles leur permet d'acquérir une motricité fine, de découvrir les aliments bruts, de se familiariser avec les différents goûts…
- Pour les primaires, cet atelier permet de développer leur esprit d'équipe, de partage, leur apprend les notions de patience et d'écoute, et les aide dans leur développement du goût et de leur créativité.

Ils préparent les mêmes produits qui sont servis à la restauration, retravaillant parfois les recettes ou en faisant des présentations dans les assiettes avec un visuel plus agréable. Les enfants dressent eux-mêmes les tables, servent les copains. Après ce moment de partage, tous débarrassent et rangent ensemble dans une ambiance agréable. Depuis 2021, les ateliers dédiés aux maternelles se déroulent dans la nouvelle cuisine pédagogique de l'école de Pottières.

PETITE ENFANCE
LA CRÈCHE DÉSORMAIS ÉQUIPÉE DE MASQUES INCLUSIFS

Dans le contexte que nous connaissons tous, les mesures sanitaires s'appliquent également à la crèche.

Afin de maintenir une interaction sociale de qualité et une communication adaptée aux tout-petits, la commune a fait l'acquisition, de masques à visière avec le concours de la CAF. En effet, le bébé se construit dans sa relation avec les adultes, et l'apprentissage du langage notamment, nécessite une vision des mimiques et sourires de l'ensemble du visage.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
DES VŒUX NUMÉRIQUES POUR LE CME

En raison de la crise sanitaire, les vœux de Madame la Maire firent cette année l'objet d'une vidéo diffusée sur le site internet et les réseaux sociaux.

Depuis sa création, le Conseil Municipal des Enfants a pour habitude de participer à ces vœux.

Nos jeunes élus ont donc été conviés à s'adresser à nos concitoyens. Ils se sont exprimés, face caméra, lors d'un reportage tourné dans la nouvelle école de Pottières, dans le respect de la distanciation et des gestes barrières.

SPORT

ACCUEILS DÉCOUVERTE, AUTOUR DU SKATEBOARD

Depuis la rentrée scolaire 2020/2021, la commune propose, dans le cadre de ses accueils Découverte, des séances autour du skateboard.

Encadrés par un éducateur sportif diplômé de la Fédération Française de Roller et Skateboard, les ateliers se sont déroulés pendant le premier trimestre sous le grand préau du groupe scolaire de l'école du Centre, 2 fois par semaine. Afin d'assurer la continuité de l'activité lors de la période hivernale un repli dans des locaux adaptés était nécessaire. Elle a trouvé place au skate-park intérieur situé au « Labo » que la commune souhaite faire évoluer. Des places sont encore disponibles !

LES ÉLÈVES AU SKI DE FOND

Cet hiver, particulièrement enneigé, a permis à 13 élèves de CM1 de l'école de Cornières, accompagnés de leur enseignante et de l'éducateur territorial de la commune, de se rendre à « Plaine-Joux » dans le massif des Brasses pour pratiquer l'un des sports les plus populaires des pays scandinaves mais où rayonne la France : le ski nordique de fond.

Les deux sorties ont permis aux enfants de développer leur capacité d'endurance en pleine nature et d'approfondir leur style ainsi que l'habileté aux pirouettes dans les descentes neigeuses.
Des plateaux techniques visant l'amélioration de la technique du ski, mais également la découverte des pistes, ont été au menu de nos charmants bambins.

PENSEZ-Y

VIE COMMUNALE

HOMMAGE À RAYMOND BARDET

Elu en 1981 maire de la commune de Ville-la-Grand, Monsieur Raymond Bardet a effectué ce mandat jusqu'en juin 2016, date à laquelle il a passé le relais à sa première adjointe.

Il aura consacré 35 ans de sa vie à sa chère commune. Né le 13 octobre 1942, il est décédé le 27 décembre dernier. Cet enfant de la commune n'a jamais quitté son village. Il a longtemps joué au foot à côté de la ferme familiale et était un passionné de cyclisme ; il ne manquait aucun Tour de France.

Après des études d'ingénieur à Genève, il crée son entreprise en goudronnage et pose de pavés, puis d'aménagements extérieurs de villas. Il cessera sa carrière d'entrepreneur pour se consacrer à la politique en servant sa Commune, son Agglomération, son Département et même sa Région.

C'était un grand visionnaire qui a su conserver cet esprit village tant apprécié, tout en dynamisant sa ville. Il a été l'initiateur du Comité des Fêtes et de nombreuses manifestations pour animer la commune. Passionné de théâtre, on se souviendra de ses alexandrins et de ses saynètes qu'il réservait à la population lors de ses vœux.

Homme au grand cœur, il avait son franc parler et de grandes convictions. Sa passion et sa légendaire énergie au service de la Ville méritent considération et respect.

Mardi 5 janvier, un dernier hommage, lui a été rendu par une foule nombreuse suivant le cortège.

2 NOUVEAUX CONSEILLERS

Suite à la démission de Monsieur David Ben Sadoun et au décès de Monsieur Raymond Bardet, le Conseil Municipal a accueilli leurs remplaçants, Monsieur Jean-Marc Chevalley lors de la séance du conseil du 14 décembre et Martine Giannini lors de la séance du 18 janvier.

Monsieur Chevalley intègre les commissions Finances et Aménagement du Territoire et Grands Projets, Madame Giannini les commissions Cohésion sociale et Révision des listes électorales.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

NOUVEAU : CRÉATION D'UN PÔLE DE COHÉSION SOCIALE

Depuis le début de l'année, un nouveau pôle existe au sein des services de la ville, le Pôle de Cohésion Sociale.

Il regroupe dorénavant :

- Le CCAS : Centre Communal d'Action Sociale, administré par un conseil d'administration.
- La politique de la ville, dans le cadre du contrat signé avec la communauté d'agglomération.
- Les secteurs enfance et jeunesse.

Il développera :

- Des actions en faveur du logement et de lutte contre les inégalités.
- Des actions de prévention et d'éducation pour tout public.

Il accompagnera également les personnes les plus fragilisées, quelque soit leur âge ou leur situation socio-économique. Ce nouveau service permet de mieux répondre à la diversité de notre population et d'améliorer le vivre ensemble.

VIE ASSOCIATIVE

Programmation sous réserve de modifications ou d'annulation en fonction des directives liées au Covid-19.

CONFÉRENCE EVENTAIL

17 MARS **La psychologie positive au quotidien.**

En quoi la psychologie positive se démarque-t-elle des pratiques de développement personnel ? Quels sont ses apports pour le bien-être ? En quoi les aptitudes au bonheur sont différentes pour chacun ? Vous aurez des informations sur les « compétences clés » à développer pour améliorer son taux de bonheur fixe. Vous découvrirez quelques méthodes pratiques et faciles à mettre en œuvre.

Mercredi 17 mars • salle de la Bergerie • 20h30

Conférence animée par une consultante en équilibre de vie, Sabine Lewkowick • Entrée 3€

En savoir +
04 50 37 37 55 • leventail74@gmail.com

CONFÉRENCE LA CHANTERELLE

8 MARS **Une fenêtre ouverte sur le monde souvent méconnu des champignons.**

Les champignons, c'est tout un monde qui nous éblouit par sa diversité. Apparus sur notre planète il y a 450 millions d'années, ils ont contribué à l'installation de la vie sur la terre ferme. Souvent reconnus comme des ennemis à travers les dégâts et intoxications qu'ils provoquent, ce sont pourtant de fidèles alliés dans nos indispensables usages quotidiens.

Nul doute qu'ils contribueront à l'avenir de l'humanité.

Lundi 8 mars • salle de la Bergerie • 20h00

Conférence animée par Murielle Chevalier-Suscillon et Agnès Colin.

En savoir +
www.francini-mycologie.fr

VIE CULTURELLE

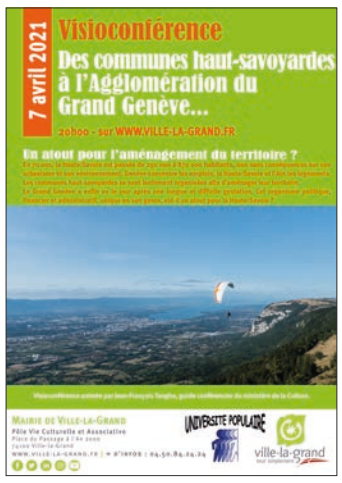

VISIOCONFÉRENCES

Le partenariat mis en place depuis plusieurs années avec l'UP d'Annemasse reprend, mais sous un tout autre format.

Profitez de deux visioconférences directement depuis chez vous, simplement en vous connectant à 20h00 sur www.ville-la-grand.fr !

- **Mercredi 24 mars :** « Choisir et décider dans une époque marquée par l'incertitude », présentée par Marc Gindre, ancien professeur d'économie et de sciences sociales.

Comment effectuons-nous ces choix qui engagent parfois notre avenir, alors que nos vies quotidiennes comme nos rapports à autrui sont marqués par une grande incertitude ?

- **Mercredi 7 avril :** « Des communes haut-savoyardes à l'Agglomération du Grand Genève : un atout pour l'aménagement du territoire ? », animée par Jean-François Tanghe, guide conférencier du ministère de la Culture.

Genève concentre les emplois, la Haute-Savoie et l'Ain les logements. Les communes ont dû aménager leur territoire. Le Grand Genève est-il un atout pour la Haute-Savoie ?

QUOI DE NEUF AU MOULIN DE CARRA ?

C'est le retour du printemps

L'équipe du Moulin de Carra a hâte de vous retrouver à partir du 3 mars avec une programmation trimestrielle de saison, jointe à ce VilleMAG. Vous pourrez découvrir de nouvelles expositions et animations entre nature, bien-être et savoir-faire, notamment sur la forêt, la mare, les huiles essentielles ou la poterie.

Exposition virtuelle

Dans le cadre de sa programmation 2020, l'exposition « Les forêts de Robert Hainard » a rencontré un réel succès à l'automne dernier. L'artiste naturaliste suisse a beaucoup œuvré pour la défense de la nature. Sa vision globale des problèmes lui a permis très tôt de formuler des solutions à l'échelle de la planète.

Malheureusement en novembre dernier, la situation sanitaire a contraint beaucoup de lieux culturels, dont le Moulin de Carra, à fermer leurs portes au public. L'idée d'une exposition virtuelle est alors née. L'objectif est de continuer à faire vivre la culture autrement et de permettre de rassembler les personnes autour d'œuvres malgré la distance physique.

A découvrir sur la chaine Youtube de Ville-la-Grand afin de partager avec nous quelques gravures et croquis de cette exposition sur « Les forêts ». Un grand merci à la Fondation Robert Hainard de nous avoir permis de mettre en place ce projet.

1001 FORÊTS

C'est l'évènement du printemps qui relie les programmes des animations des services et des associations de la commune…

A la Mairie, à la Maison des Associations, à la Médiathèque ou au Moulin de Carra, partez à la découverte d'un parcours commun qui met à l'honneur l'environnement forestier.

Du 3 au 31 mars, expositions documentaires, ludiques et artistiques, conférences et ateliers, spectacles, tout public, autour de la Journée internationale des forêts, mêlent découverte, compréhension scientifique et moments de partage.

Voici un petit aperçu, avant de découvrir la programmation complète très prochainement !

EXPOSITIONS

Du 3 au 31 mars : Exposition collective « 1001 Forêts »

- Photographies grand-format de Yann Arthus Bertrand (Mairie, Moulin de Carra & Médiathèque)
- Essences de bois des forêts d'Europe : échantillons de la collection du Musée du Bâtiment, faire de la dendrométrie, étudier les écorces et les stries (Médiathèque)
- Inventaire du milieu forestier, un environnement qui couvre 31 % du territoire français (Médiathèque & Moulin de Carra)

Du 26 au 30 mars : Exposition sur le bois travaillé et le travail du bois (Maison des Associations)

JOURNÉES FESTIVES

- Samedi 6 mars

Moulin de Carra : Atelier de création d'objets décoratifs en bois & Troc du jardin.

- Samedi 13 mars

Moulin de Carra : Animation « Pendant que le loup n'y est pas », partez à la découverte de la forêt, ses espèces et leurs modes de vie.

Médiathèque : Nuit du Conte, avec la Compagnie « La Lueur des Contes » spectacles dans lesquels se croisent hérissons, loups, fées des bois…

- Samedi 20 mars

Moulin de Carra : Abracadabr'arbres, animations-jeux, découverte des huiles essentielles (association « La Chanterelle »), plantations d'arbres, mini-concerts.

- Samedi 27 mars & dimanche 28 mars

Maison des Associations : Festibois, découverte des collections du Musée du bâtiment (essences de bois, objets sculptés et outils), exposition de sculptures et animation d'ateliers (association « Au bonheur du bois »).

VIE LOCALE

L'ENTRE-DEUX : UNE RESTAURATION AUTHENTIQUE

Installé sur la commune depuis 9 mars 2020, le restaurant situé dans la zone d'activités économiques vous propose des plats gourmands faits maisons.

Murielle Bracco vous conseille, à partir de 9 €, sa carte réalisée uniquement à base de produits frais :

- Burgers : montagnard, Smocky (simple ou double), poulet ou classique.
- Pâtes fraîches : bolognaise, champignons ou fromage.
- Salades : mix-poulet, chèvre ou burger.

Compte-tenu du contexte sanitaire particulier, l'Entre-Deux a mis en place, mais provisoirement, des plats à emporter.

Restauration du lundi au vendredi, commandes par téléphone, en direct ou sur le répondeur.

Les commandes peuvent être retirées de 11h00 à 13h30.

Pour effectuer une commande ou en savoir +
L'Entre-Deux
17 rue de Montréal • 04 50 49 96 78
lentredeux@orange.fr

STARCOM AUTO PIÈCES, VOTRE ENTRETIEN À PRIX MALIN !

Starcom Auto Pièces vous propose une large gamme de pièces détachées neuves : disques, courroies, pneus, huiles, plaquettes, batteries, échappement, amortisseurs, kit distribution, kit embrayage, bougies, filtres, alternateurs, démarreurs, etc.

Dans son magasin, chacun peut trouver aisément et rapidement, et au meilleur prix, la pièce adaptée à la marque de son véhicule : Volkswagen Audi, BMW, Mercedes-Benz, Citroën, Peugeot, Renault, Opel, Toyota, Mazda, Honda et autres.

Pour effectuer une demande de devis personnalisé ou en savoir +
Starcom Auto Pièces
4 rue de Chantemerle • 04 50 83 76 21 • starcom74@outlook.fr

EXPRESSION

La présente tribune est ouverte aux deux groupes, majoritaire et minoritaire, selon des règles d'égalitaire espace dédié.

GROUPE **MINORITAIRE**

RAYMOND BARDET 1942-2020

L'année 2020 ne nous aura rien épargné ; tu nous as quitté le 27 décembre, emporté par la maladie.

Nous n'allons pas, ici, te rendre un hommage solennel et pompeux.

Notre hommage, ce sont ces souvenirs forts et émouvants, du début de l'année 2020 : notre campagne électorale.

Avec toute l'équipe, tu t'étais engagé pour **agir ensemble pour Ville-la-Grand ;** tu savais que ce serait ton dernier combat politique et tu l'as mené avec dignité et courage. Lors des réunions de liste, des débats publics, tu apportais et donnais tout ton enthousiasme, ta foi, ton énergie, ton expérience, tes compétences, ton amour pour Ville-la-Grand.

Tu souhaitais retrouver une place digne de ce que tu avais accompli pour ta commune ; tu souhaitais rétablir certaines vérités sur tes actions menées pendant plus de 30 ans de mandat de Maire. Pour cela, tu te prêtais volontiers et avec bienveillance, au jeu des interviews de Coralie et tes yeux pétillaient lorsque tu racontais la **véritable histoire du Moulin de Carra.**

Les rivalités de 2014, tu les balayais d'une métaphore sportive ; pour toi, il y avait eu, un match, 2 équipes rivales, 1 vainqueur, 1 vaincu, mais maintenant le moment de la réconciliation était venu car l'adversaire était plus dangereux et plus sournois.

Les revirements de 2016, que tu nommais **« trahisons »,** tu en plaisantais en nous racontant tout ce que tu avais subi et enduré depuis que tu avais cédé ta place de Maire ; mais les blessures étaient profondes et bien présentes car tu n'acceptais pas d'avoir été mis au banc des accusés.

Pourtant aucun esprit de vengeance dans tes propos, de la sagesse et de l'humanité seulement.

Ta réhabilitation, tu ne la connaitras jamais ; les élections municipales de mars 2020 ont rendu leur verdict.

Mais **ton œuvre** est bien présente, au détour de chaque rue, dans chaque quartier, au bord du Foron, comme dans la zone d'activité ; toutes ces idées, ces projets, partagés ensemble durant ces mois de campagne, dans ces longues mais passionnantes et enrichissantes réunions, ne resterons pas dans l'oubli ; les élus et toute l'équipe d'Agir ensemble pour Ville-la-Grand s'en portent garants.

Nous n'avons pas pu être proche de toi, dans l'église, le jour de tes obsèques ; qu'à cela ne tienne nous nous montrerons digne de ta personne et de ce que tu as accompli.

Repose en paix Raymond.

GROUPE **MAJORITAIRE**

ON NE LÂCHE RIEN...

Lorsque vous lirez ces lignes, nous serons à la fin de cette **première année de mandat.** Inutile de vous préciser qu'elle ne s'est en rien déroulée comme nous l'avions imaginée et souhaitée. Même si nous savions déjà que l'épidémie de Covid19 était en cours, rien ne laissait préjuger de sa durée, ni de l'impact qu'elle aurait sur notre quotidien.

La gestion de la crise sanitaire pèse donc très lourd dans ce premier bilan annuel. Depuis le mois de mars 2020, elle a en effet **mobilisé l'ensemble des services de la commune,** dont nous saluons à nouveau l'engagement et l'esprit d'initiative. Nos colistiers se sont aussi investis dans l'accompagnement de nos concitoyens les plus fragiles et les plus isolés par un soutien téléphonique ou matériel fort apprécié.

Jour après jour, nous avons dû expliquer et mettre en œuvre des protocoles et dispositifs afin d'adapter nos possibilités de réponse aux besoins du plus grand nombre.

Ponctuée par les mesures sanitaires successives, **c'est donc très largement au présent que cette année s'est conjuguée, alors que nous l'avions souhaitée résolument tournée vers l'avenir...**

Toutefois, les instances municipales, garantes du fonctionnement et du développement de la commune, se sont mises en place.

Des commissions et groupes de travail dédiés se réunissent pour rédiger leurs feuilles de route et accompagner leur mise en œuvre dans un nouveau mode de relation à privilégier. Nous rappelons que la **participation de tous les membres du conseil municipal** est permise. A chacun de s'en saisir.

Les opérations déjà initiées arrivent à terme.

En novembre dernier, nous avons pris livraison de l'Espace Éducatif de la Pottière et accueilli les enfants de l'ancienne école du même nom. Nous l'avons investi pour le périscolaire maternel afin de lui donner toute sa place dans un lieu dédié et totalement adapté.

Le cabinet médical a également pu ouvrir ses portes au centre-ville.

Nous devrions pouvoir disposer à nouveau du gymnase de l'école du Centre au printemps et le chantier du doublement du Pont-Neuf s'installera en fin d'année.

Cette année 2021 verra également la finalisation du nouveau PLU dont les axes volontaristes de préservation de la nature et d'urbanisation maîtrisée agiront durablement sur la qualité de vie dans notre commune.

Même si elle a été marquée de moments difficiles pour beaucoup d'entre nous, et nous souhaitons en particulier saluer ici la mémoire de M. Bardet, nous voulons tirer les enseignements de la période que nous traversons. Au moment où nous écrivons cette tribune, la campagne de vaccination nous permet d'entretenir l'espoir d'une sortie de crise prochaine.

Nous resterons donc attentifs à son évolution. Conscients de l'énergie à déployer, **nous restons déterminés pour préparer la suite, à vos côtés, et réaliser les projets pour lesquels nous nous sommes engagés.**

Contact : choisissonsnotre avenirvlg@gmail.com

MÉDIATHÈQUE

Malgré la COVID-19, on peut encore aller à la Médiathèque (hors confinement) !

Nous mettons tout en œuvre pour garantir votre sécurité, en suivant les recommandations gouvernementales.

L'accès est limité en nombre de personnes et les documents sont mis en quarantaine. Après que vous les ayez rendus, ils restent indiqués « en prêt » sur votre carte et sont isolés durant trois ou quatre jours. Ce délai ne vous empêche pas d'emprunter d'autres documents et permet la disparition du virus des surfaces papier et plastique.

Le lavage des mains au gel hydro-alcoolique et le port du masque sont obligatoires pour tous, agents comme usagers.

- Lorsque l'accueil habituel est autorisé, vous pouvez venir choisir vos documents directement dans nos rayons. Si vous souhaitez limiter les contacts, vous pouvez également réserver jusqu'à 15 documents à récupérer directement au rez-de-chaussée.
- Lorsque seul le prêt à emporter (click & collect) est autorisé, vous pouvez réserver en ligne vos documents à retirer ou nous solliciter pour des conseils de livres, films, musiques… Nous répondons aux demandes formulées par courriel (media.vlg@vlg.fr) et mettons en place des permanences téléphoniques.

En savoir +
www.bibliotheques-intermede.fr

Retour à l'école pour les médiathécaires.

Habituellement, nous accueillons les classes de la commune dans nos locaux tout au long de l'année scolaire afin de proposer des animations autour des livres et des albums de la médiathèque.

Nous avons dû nous adapter. Puisque l'accès de la médiathèque est limité à 10 personnes simultanément : ce sont désormais les élèves et les enseignants des écoles qui accueillent les bibliothécaires ! Ainsi, depuis le début de l'année scolaire, les interventions en classe se sont multipliées afin de continuer à faire découvrir aux enfants de beaux ouvrages et de belles histoires.

Lisez, Partagez…

Le projet d'implantation de cabines à livres se poursuit sur le territoire de la commune. Ainsi, après celles déjà opérationnelles au Moulin de Carra et à Prés des Plans, une nouvelle cabine est entrée en service depuis décembre dernier à l'entrée de l'école de Cornières. Une autre devrait faire son apparition courant 2021 dans le centre-ville.

Le principe : le partage. Au gré de vos envies, vous déposez, vous prenez, vous rapportez… C'est un échange gratuit.

Les règles : tous les livres (ou les magazines) sont les bienvenus, mais ils doivent être en bon état. Si vous déposez un document dans cette cabine, vous renoncez à sa propriété.

La cabine étant accessible à tous, ne déposez pas de documents s'adressant à un public averti : la cabine est destinée aux adultes mais aussi aux enfants.

Lors de passages réguliers, l'équipe de la médiathèque municipale entretient cet équipement. Des dépôts jugés inappropriés pourront être retirés. Déposez peu de documents à la fois, mais venez souvent si vous le souhaitez.

Évènements

Nuit du conte : séance de rattrapage

13 MARS de 15h30 à minuit • Médiathèque et salle de la Bergerie
Gratuits, sur inscription

15h30 • Gustave : Emmanuelle Filippi Hahn (1-4 ans et leurs parents, durée 30 mn). Gustave est un petit hérisson solitaire.

16h30 • Grand et Méchant, le loup ? : Mapie Caburet, contes & Laurent Sigrist, contrebasse (dès 5 ans, durée 1h00)

17h30 • Zoup : Emmanuelle Filippi Hahn (dès 4 ans, durée 45mn)

19h00 • Bestioles, histoires naturelles : Nathalie Leone, contes (dès 6 ans, durée 1h00)

21h00 • Le loup de fer : Mapie Caburet, récit inédit & Laurent Sigrist, guitare-basse (dès 11 ans et adultes, durée 1h10)

22h30 • Elles disent la forêt : Mapie Caburet, Emmanuelle Filippi Hahn, Nathalie Leone (dès 11 ans et adultes, durée 1h00 minimum)

Les animathécaires et les médiathécaires accompagneront cette journée de jeux, promenades, tartines pour le goûter, infusions… Mais ceci est une autre histoire que vous trouverez dans le programme détaillé très prochainement. Attention : Les spectacles sont gratuits, mais la réservation est conseillée (places limitées).

INFOS PRATIQUES

11 place du Porte-Bonheur, 74100 Ville-la-Grand

En savoir +
04 50 84 24 27 • media.vlg@vlg.fr

Mardi - jeudi : 15h00-18h00 / Mercredi : 10h30-12h30 et 14h00-18h00
Vendredi : 15h00-19h00 / Samedi : 9h30-12h30

Pour emprunter, l'abonnement est gratuit mais l'inscription obligatoire.

Catalogue en ligne, fil d'actualité, conditions de prêt, consultez le site : www.bibliotheques-intermede.fr

Vous pouvez également vous inscrire via ce portail aux animations du réseau Intermède.

Programmation sous réserve de modifications ou d'annulation en fonction des directives liées au Covid-19.

AGENDA

MARS

MERCREDI 3 MARS
HEURE DU CONTE
Médiathèque 16h30
Animathèque

JEUDI 4 MARS
AQUARELLE
Môle 14h00-17h00
L'Eventail

VERNISSAGE
Galerie 18h30
Art Villamagna

VENDREDI 5 MARS
SOUPOLECTURE
Médiathèque 18h30
Animathèque

DIMANCHE 7 MARS
TROC DE TIMBRES
Môle 9h30-11h30
Groupement philatélique

REPAS DANSANT
Savoy 12h00
La Croche Chœur

CONFÉRENCE
Bergerie 20h00
La Chanterelle

SAMEDI 13 MARS
NUIT DU CONTE
Bergerie 15h30-24h00
Animathèque

LOTO
Savoy 19h30
Comité des Fêtes

MERCREDI 17 MARS
TABLETTES ET CIE
Médiathèque 16h30-17h30
Animathèque

CONFÉRENCE
Bergerie 20h30
L'Eventail

SAMEDI 20 MARS
LOTO
APEL Juvénat
Savoy 20h00

MERCREDI 24 MARS
VISIOCONFÉRENCE
www.ville-la-grand.fr 20h00
Mairie

JEUDI 25 MARS
AQUARELLE
Môle 14h00-17h00
L'Eventail

VENDREDI 26 MARS
CALLIGRAPHIE
Môle 9h30-16h30
L'Eventail

VERNISSAGE
EXPO 1001 FORÊTS
MDA 18h00
Mairie

SAMEDI 27 MARS
EXPO/DÉMO SUR LE TRAVAIL DU BOIS
MDA 10h00-18h00
Mairie

DIMANCHE 28 MARS
FARFOUILLE
Villeventus 8h30-18h00
Sou des écoles

EXPO/DÉMO SUR LE TRAVAIL DU BOIS
MDA 10h00-18h00
Mairie

MERCREDI 31 MARS
MAXILECTURE
Médiathèque 10h30-11h30
Animathèque

PLANTATIONS "AUPRÈS DE MON ARBRE"
Parc des Mouilles 14h00-17h00
Mairie

AVRIL

JEUDI 1 AVRIL
VERNISSAGE
Galerie 18h30
Art Villamagna

VENDREDI 2 AVRIL
SOUPOLECTURE
Médiathèque 18h30
Animathèque

SAMEDI 3 AVRIL
FÊTE DU SAMOURAÏ
Verchères 14h30
Karaté Club

MERCREDI 7 AVRIL
HEURE DU CONTE
Médiathèque 16h30
Animathèque

VISIOCONFÉRENCE
www.ville-la-grand.fr 20h00
Mairie

JEUDI 8 AVRIL
AQUARELLE
Môle 14h00-17h00
L'Eventail

DIMANCHE 11 AVRIL
TROC DE TIMBRES
Môle 9h30-11h30
Groupement philatélique

MERCREDI 21 AVRIL
HEURE DU CONTE
Médiathèque 16h30
Animathèque

SAMEDI 24 AVRIL
SOIRÉE DANSANTE
Savoy 19h00
Comité des Fêtes

JEUDI 29 AVRIL
AQUARELLE
Môle 14h00-17h00
L'Eventail

VENDREDI 30 AVRIL
CALLIGRAPHIE
Môle 9h30-16h30
L'Eventail

Moulin de Carra

Retrouvez toutes les dates du Moulin de Carra dans la programmation jointe !

CONCEPTION - RÉALISATION : agence**reciproque**.fr - TIRAGE : 6 000 exemplaires
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Nadine Jacquier
RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Stéphanie Vittet
RÉDACTION : Service Communication
CRÉDIT PHOTOS : Mairie de Ville-la-Grand, Associations, Annemasse Agglo, Pixabay, Adobe Stock, Murielle Chevalier-Suscillon

Événements organisés par la Mairie
Événements organisés par l'Animathèque
Agenda sous réserve de modification par les associations